

TotalEnergies n'utilisera plus d'huile de palme à partir de 2023

© 05/07/2021 |  Terre-net Média

Le patron de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a annoncé que le géant énergétique français cesserait d'utiliser l'huile de palme en 2023, dans un entretien à paraître lundi dans le quotidien régional La Provence.

« **À** compter de 2023 il n'y aura plus d'huile de palme à La Mède (ndlr : sa **bioraffinerie** de La Mède à Chateauneuf-les-Martigues dans les Bouches-du-Rhône), ni nulle part dans la compagnie », a décidé le PDG. Total s'étant rebaptisée fin mai **TotalEnergies**, une compagnie multi énergies, « qui s'engage **pour le développement durable** », « nous avons souhaité repenser un certain nombre de sujets qui ont pu créer des polémiques, dont la fameuse **huile de palme** », a-t-il expliqué.

En mars, six associations, dont Greenpeace avaient contesté devant la justice l'autorisation préfectorale d'exploitation de la raffinerie de La Mède, reprochant au groupe l'importation d'huile de palme, synonyme de déforestation selon les ONG. « Nous avons tiré la leçon de cette polémique », a affirmé le patron, se disant « convaincu que faire du biocarburant à base d'huile végétale a maintenant moins d'avenir car on se heurte à la question de l'affectation des terres agricoles ».

Et « le modèle économique de La Mède, compte tenu des filières alternatives qui se sont développées, sera préservé », a-t-il assuré, envisageant de « sans doute investir dans un **biométhaniseur** pour valoriser les terres qui nous servent à filtrer les huiles, et ainsi produire du biogaz » sur le site.

Par ailleurs, fin 2020, le Conseil d'État avait rejeté un recours du groupe qui attaquait un décret de 2019 sur la suppression de l'avantage fiscal aux carburants à base d'huile de palme.